

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
DU MOULIN TENUE VIRTUELLEMENT LE LUNDI 16 NOVEMBRE 2020, À 18H30.**

Présences

- Josée Marc-Aurèle
- Annie Campeau
- Isabelle Giroux
- Claudine Boucher
- Brigitte Lasnier
- Sophie Léonard
- Liette Jodoin, directrice
- Mélanie Marois
- Valérie Ouellette
- Nadir Oliveira Dias
- François Paradis
- Mélanie Arseneault
- Marie-Pierre Bayard
- Marie-France Pagé
- Isabelle Archambault Papineau
- Isabelle Roberge, directrice adjointe

Absence

- Nancy Lafortune

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (2)

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)

CÉ-20-21-09

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Annie Campeau, secondée par madame Claudine Boucher,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.

3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 5 octobre 2020 (adoption, 5)

CÉ-20-21-10

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Brigitte Lasnier,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 5 octobre 2020.

4. Parole au public (information, 15)

Aucun public.

5. Suivis au procès-verbal (suivi, 5)

➤ Formation obligatoire des membres du CÉ

Madame Liette Jodoin mentionne que sur le site du CSSP, une première capsule de formation a été déposée.

Madame Josée Marc-Aurèle ajoute que les autres capsules de formation seront déposées en cours d'année.

6. Retour sur les photos scolaires (discussion, 10)

Madame Liette Jodoin mentionne que seules les photos individuelles des élèves ont été prises. Il n'y a eu aucune photo de groupe. Le photographe nous a offert de constituer une mosaïque avec les photos individuelles des élèves. Offre que nous avons acceptée. Les photos individuelles ont plu aux parents. Comme le thème était différent cette année, cela a été très apprécié. Le contrat avec la compagnie Yanimage est à reconduire l'an prochain.

7. Sécurité aux abords de l'école (information, 15)

Madame Josée Marc-Aurèle mentionne avoir envoyé une lettre à la ville de Sainte-Julie concernant la dangerosité du passage de piéton face à la sortie des élèves du préscolaire sur la rue Lionel-Groulx.

Madame Josée Marc-Aurèle a rencontré avec la direction de l'école deux responsables de la ville de Sainte-Julie. Différentes solutions ont été abordées dont l'identification des zones de stationnements autorisées et de stationnements interdits, d'ajouter de la signalisation et un panneau lumineux ainsi qu'assurer une présence policière plus fréquente.

Madame Josée Marc-Aurèle travaille actuellement à la préparation d'un sondage sur la sécurité aux abords de l'école afin de connaître les habitudes des parents. Celui-ci sera envoyé aux parents ultérieurement.

Un membre a offert son aide à la présidente pour la réalisation de ce projet.

8. Planification globale des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (information, 15)

Madame Isabelle Roberge présente le document. Elle mentionne que cette année, toutes les sorties extérieures ont été retirées ainsi que le spectacle de Noël normalement présenté par les élèves du secondaire (école secondaire du Grand-Coteau). Les autres activités en lien avec le secondaire auront lieu malgré cette année particulière de pandémie. Les besoins seront réévalués en cours d'année et il est possible que des activités supplémentaires en 6^e année soient retirées.

9. Suivi du projet éducatif de l'école (discussion, 10)

Madame Liette Jodoin mentionne qu'en ce début d'année, les enseignantes révisent avec les élèves les apprentissages réalisés via les rencontres virtuelles l'an passé tout en introduisant de la nouvelle matière liée à leur programme d'enseignement.

L'an dernier, il a été impossible de vérifier si les moyens mis en place ont donné des résultats à cause de la fin de l'année écourtée en mars.

Cette année, il sera également difficile de vérifier si les moyens ont été vraiment efficaces, car il y aura seulement deux bulletins.

Madame Liette Jodoin informe les membres du conseil d'une régression observée chez la majorité des élèves suite à la passation d'un test de fluidité en lecture au début du mois de septembre. Cependant, elle mentionne qu'avec le travail réalisé en classe par les titulaires et les orthopédagogues les élèves progressent continuellement.

10. Ajout des trois journées pédagogiques par le ministre (adoption, 10)

Madame Liette Jodoin mentionne que le ministre de l'Éducation a fait dernièrement une annonce concernant l'ajout de trois nouvelles journées pédagogiques au calendrier scolaire. Chaque Centre de services scolaire doit fixer ces journées en tenant compte des balises annoncées par le MESS.

Voici les trois dates annoncées au CSSP :

- 14 décembre
- 6 janvier
- 5 février ou 19 mars

Il a fallu déterminer quelle clientèle pourra s'inscrire à ces journées pédagogiques gratuites au service de garde. Il a été décidé par les directions d'écoles du CSSP, que seuls les élèves ayant participé aux journées pédagogiques du début d'année pourraient être présents.

Madame Claudine Boucher demande si nous pouvons modifier l'horaire de 7h30 à 17h pour ces trois journées afin de faciliter la gestion de l'horaire des éducatrices.

Un formulaire d'inscription sera envoyé aux parents concernés ultérieurement.

CÉ-20-21-11

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Mélanie Marois, secondée par madame Isabelle Giroux,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'horaire de 7h30 à 17h pour les trois journées pédagogiques supplémentaires ajoutées au calendrier.

11. Mesure : 15023 - À l'école, on bouge (information, 15)

Madame Liette Jodoin explique aux membres que pour cette mesure ministérielle, la direction devait déposer un projet au MESS tout en démontrant que nous sommes une école active.

Le programme s'étale sur quatre ans. L'objectif est de faire bouger les élèves au moins 60 minutes par jour. Le budget accordé est régressif et s'étale sur quatre ans :

- 1^{re} année : 20 000\$ à 22 000 \$
- 2^e année : 7 000\$
- 3^e année : 5 000\$
- 4^e année : 500-700\$

Ce projet qui démarre cette année est directement en lien avec notre thématique sportive « À l'école Du Moulin, l'activité physique et le sport, c'est fort ! ».

La répartition du budget et le suivant :

- 70% de la somme doit être dépensée en formation
- 20% de la somme doit être dépensée en achat de matériel
- 10% de la somme doit être dépensée en transport pour une sortie extérieure en plein air

En ce mois d'octobre, les membres du comité ont proposé des capsules vidéos pour faire bouger les enfants au moins 15 minutes par jour et ce, idéalement, à tous les jours.

Pour le mois de décembre, une grande murale fabriquée par nos élèves inscrits au service de garde ainsi que par les éducatrices sera affichée dans le corridor menant au gymnase. Sur celle-ci, chacune des classes devra faire avancer son lutin le menant en Laponie afin d'aider les rennes et les lutins du père Noël à la confection des cadeaux en vue de la longue distribution du 25 décembre. Après un savant calcul, pour se rendre au Pôle Nord, les élèves devront marcher du 2 au 16 décembre exactement 4 900 kilomètres. Ce qui équivaut à 25 tours de marche (trajet balisé dans la cour) par classe ou avec les éducatrices au service de garde. Le 30 novembre, pour expliquer aux élèves le défi du mois de décembre, une histoire leur sera lue à l'interphone par la directrice.

12. Activités complémentaires (adoption, 10)

Cette année, les sorties éducatives, comme les sorties culturelles, sont possibles dans les zones vertes, jaunes et orange dans la mesure où les consignes sanitaires sont respectées. Elles sont interdites dans les zones rouges depuis le 8 octobre.

Cependant, il importe de préciser que les animations et ateliers culturels à l'école notées dans le Répertoire culture-éducation sont permis, en respectant les consignes sanitaires (mesure 15230 - École accessible et inspirante).

À ce propos, des activités pour chaque niveau sont présentées aux membres du CÉ comprenant celles à facturer aux parents et d'autres défrayés par la mesure 15230).

CÉ-20-21-12

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Sophie Léonard, secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les activités complémentaires proposées.

13. Levées de fonds (discussion, 10)

Madame Liette Jodoin demande la possibilité d'utiliser un montant de 5 000\$ provenant du fonds à destination spéciale afin de renouveler les livrets de lecture dans les classes du 1^{er} cycle ainsi que l'ajout de nouveaux livres pour tous les niveaux.

La campagne « Colle à moi » se poursuit.

D'autre part, madame Liette Jodoin demande la possibilité qu'un montant de 45 \$ soit attribué aux enseignantes pour acheter des cadeaux pour le bingo de Noël.

CÉ-20-21-13

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Mélanie Arseneault, secondée par monsieur François Paradis,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les dépenses pour les livres et pour le bingo de Noël.

14. Service de garde (information, 5)

- Les éducatrices responsables des élèves de l'éducation préscolaire et de la 1^{re} année fabriquent actuellement des marionnettes. Elles souhaitent former une chorale avec les enfants et les utiliser.
- Les éducatrices du 1^{er} cycle feront des cartes de Noël destinées à différentes personnes.
- Les objets perdus seront exposés une soirée à l'extérieur à l'avant de l'école. Ils seront aussi exposés à l'intérieur pour les enfants quelques jours auparavant.
- L'application « Hop hop » est appréciée des parents. Cependant, depuis qu'il fait noir plus tôt, les parents doivent porter leur masque et se présenter à la porte une fois qu'ils ont reçu le signal que leurs enfants sont prêts.

D'ici Noël, il y a trois journées pédagogiques au calendrier.

15. Vie à l'école (information, 5)

Madame Sophie Léonard nous informe des activités du préscolaire :

- visite du Zoo de Granby ;
- début du thème des émotions ;
- début du programme « La forêt de l'alphabet » ;
- une stagiaire est présente dans la classe de Sophie ;
- les enseignantes apprécient beaucoup la cohabitation avec les éducatrices.

Madame Annie Campeau nous informe des activités du 1^{er} cycle :

- les enseignantes sont actuellement à ajuster les routines avec le lavage des mains, l'habillement, etc.
- 1^{re} année : fin du soutien en classe (lettres attachées) par Catherine Bureau, ergothérapeute) ;
- 1^{re} année : manipulation de la grammaire en 3D ;

- 1^{re} année : mathématique - nombres de 0 à 69 avec plusieurs manipulations ;
- rencontres de parents en cours ;
- projet de Noël à venir ;
- visite d'une auteure à la fin du mois de novembre.

Madame Mélanie Marois nous parle des activités du 2^e cycle :

- le lien avec l'éducatrice est très apprécié, car il y a moins de conflits;
- 3^e année : poursuite du programme;
- 4^e année : rédaction d'un texte sur le thème d'Harry Potter.

Madame Valérie Ouellette nous parle des activités du 3^e cycle :

- les enseignantes aiment avoir la même éducatrice ;
- 6^e année : texte d'opinion et les légendes ;
- sciences : fabrication d'un jeu ;
- univers social : années 80 ;
- arts : personnage à la manière de Tim Burton.

Madame Liette Jodoin souligne l'envoi de la première communication aux parents dès demain via le Mozaik Portail Parents.

Madame Josée Marc-Aurèle souligne l'ouverture du service de la bibliothèque le 2 novembre.

16. Comité de parents (information, 5)

Madame Josée Marc-Aurèle nous présente les principaux thèmes abordés :

- consultation relative au Calendrier scolaire 2021-2022
- élection d'un représentant au District 1 au Comité exécutif du Comité de parents
- désignation d'un parent au CCÉSHDAA
- rapport des représentants : Conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire (CSSP)
- formation obligatoire pour les membres du CÉ à venir.

17. Correspondance (information, 5)

Aucun public.

18. Levée de l'assemblée (adoption, 1)



CÉ-20-21-14

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Marie-France Pagé et secondée par madame Mélanie Arseneault,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 20h35.

JOSÉE MARC-AURÈLE
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice